

Conseil Municipal PROCES-VERBAL

Séance du MERCREDI 19 AVRIL 2017 à 18h30

Sous la Présidence de M. PEYRON Christian,

Etaient présents :

Cl. RAFINESQUE - B. SANCHEZ - C. ROS - F. BALBI - P. CHARLES - R. ROCHE - J. LEBEGUE - R. ROUX - G. MARCHAND - Th. SABATIER - A. DEPEYRE - J.F. TRAMIER - C. FAURE - A. GARCIA - S. BASTET - F. BRUNA.

Procurations : J. BERNARD à J. LEBEGUE - B. ROMANINI à R. ROCHE - V. VICENTE à C. FAURE - B. RIGGIO à A. GARCIA - N. GILLET à F. BALBI - E. AVON à S. BASTET -

Absents Excusés : - M. PLAINDOUX - M. A. ALTIER- Y. CHETTOUH - E. GAMBARO.

1/ DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

M. Patrice CHARLES se porte candidat et est élu à l'unanimité.

2/ APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

Rapporteur : M. PEYRON.

Approbation unanime du procès-verbal du conseil municipal du 10 avril 2017.

3/ ENQUETE PUBLIQUE DECLASSEMENT DU CHEMIN DE LA MARESQUE : RAPPORT DU COMMISSAIRE ENQUETEUR

Rapporteur : M. PEYRON.

Approbation unanime du rapport du commissaire enquêteur relatif au déclassement du chemin rural n°5 dit de « la Maresque », situé dans la traversée du camping « La Pinède », suite à l'enquête publique, qui a eu lieu en mairie, pendant 15 jours consécutifs, du 24 mars au 7 avril 2017.

Rapport pour lequel le commissaire enquêteur a émis un avis favorable au déclassement du dit chemin.

5/REGULARISATION DE LA DELIBERATION D'AFFECTION DE RESULTAT – BUDGET ASSAINISSEMENT.

Rapporteur : M. PEYRON.

Accord unanime relatif à la régularisation de la délibération n°43/2017 du 29 mars 2017, pour laquelle les services de la Préfecture avaient constaté une erreur de 1 € sur l'affectation du résultat « *budget assainissement de l'exercice 2016* ».

AFFECTATION DES RESULTATS D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2016	
Résultat d'exploitation	
A résultat de l'exercice	
<i>Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)</i>	+ 97 577.11 €
B Résultats antérieurs reportés	
<i>Ligne 002 du Compte administratif,</i>	+ 287 146.76 €
<i>précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)</i>	
C Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser)	384 723.87 €
D Solde d'exécution d'investissement	

D 001 (<i>besoin de financement</i>)	60 792.20 €
R 001 (<i>excédent de financement</i>)	
E Solde des restes à réaliser d'investissement <i>Besoin de financement</i>	209 346.00 €
<i>Excédent de financement</i>	
F Besoin de Financement = D+E	270 138.20 €
AFFECTATION C = G+H	384 723.87 €
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement	235 247.20 €
<i>G=au minimum couverture du besoin de financement de F</i>	
2) H report en exploitation R 002	149 476.67 €

La séance est levée à 18h45.

Fait à MONDRAGON, le 20 Avril 2017.

Le Maire,
Christian PEYRON.

Le Secrétaire de séance,
Patrice CHARLES.

